



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E188749

VALABLE JUSQU'AU 23/01/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2020B01028

Siret : 885 304 659 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4721167

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 408932320027

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 408932320027

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/12/2023

Raison sociale : CARRIER CHARPENTE

ZA LES CARRIAUX
01110 BRENOD

Téléphone : 04 74 36 04 62

Portable :

Site Internet : www.carrier-charpente.fr

E-mail : contact@carrier-charpente.fr

Responsabilité légale :

CARRIER SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL / DELEFOLLY SIMON DIRECTEUR
GÉNÉRAL / CARRIER DENIS PRÉSIDENT

Fax : 04 74 36 05 93

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	24/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	24/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/01/2023
o Isolation des combles perdus	24/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.